

## Question orale - Plénum 25 octobre 2017 - Delémont

Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Madame et Messieurs les Ministres,

### **Avis de recherche au SCAV !**

Le 31 mars dernier, l'ancienne cheffe du Service de la consommation et des affaires vétérinaires, quittait ses fonctions après avoir passé sept ans aux commandes de cette unité administrative.

Très vite le vétérinaire Flavien Beuchat était alors désigné pour la remplacer comme chef ad **interim**. Selon mes informations, une réorientation du poste de vétérinaire cantonal est en cours de réflexion, notamment afin de redéfinir les tâches et le taux d'occupation inhérents à cette responsabilité.

Sans remettre en doute les compétences et les capacités de la personne actuellement en charge de cette fonction, il me semble important que cette situation dite « ad **interim** » n'en devienne pas « ad vitam **aeternam** ».

D'où ma question :

- Dans quel délai le Gouvernement pense-t-il communiquer à ce sujet ou tout simplement mettre au concours le poste ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Delémont, 25.10.2017

Nicolas Maître